

Agendas et modalités.

Les formations aux PSC1 sont délocalisées suivant le calendrier suivant:

6/02 à Guéret

27/02 à Aubusson

26/03 Dun le Palestel

30/04 à Guéret

28/05 à Mainsat

25/06 à la Souterraine

24/09 à Guéret

15/10 à Aubusson

19/11 à Bourganeuf

10/12 à Guéret

Les Formations se déroulent les samedi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

L'entrée en Formation peut se faire à partir de 14 ans.

Les Formations se déroulent avec un maximum de 10 candidats par session (les 10 premiers inscrits) et 6 candidats au minimum, si ce nombre n'est pas atteint au lundi précédent la formation, elle est reportée.

Le CDOS prend en charge une grande partie des frais pédagogiques puisque pour les **candidats licenciés dans une associations affiliées au CDOS** la formation

complète d'une journée ne coute que **25 euros**

sinon la formation est facturée 50 euros.

Modalités pour s'inscrire

-par mail: cdoscreuse@gmail.com avec vos coordonnées

-par téléphone: 06 45 89 55 38